

# Politique incitative à l'achat de produits d'hygiène féminine durables



## POURQUOI ACHETER DES PRODUITS D'HYGIÈNE FÉMININE DURABLES?

### C'est bon pour l'environnement



- Réduire la quantité de **matières résiduelles**
- Réduire notre **empreinte écologique**

### C'est économique



- Réduire la **quantité d'achats**
- Réduire les **coûts de disposition** des produits d'hygiène féminine jetables

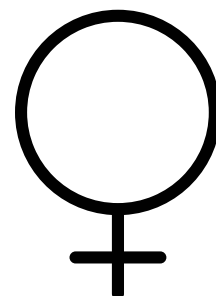
**UNE FEMME UTILISE ENVIRON 12 000 À 15 000 PRODUITS D'HYGIÈNE FÉMININE JETABLES AU COURS DE SA VIE**

## À QUOI AVEZ-VOUS DROIT?

**50%** des coûts de la facture admissibles peut être remboursé par la Municipalité, et ce, jusqu'à un montant maximal de **100 \$**.

**Une seule subvention est accordée par citoyenne, par année civile.**

L'aide financière est payable en **un** versement au moyen d'un **chèque** et acheminé dans un délai de 40 jours après le dépôt de la demande.



## QUELS PRODUITS SONT ACCEPTÉS ?



- les serviettes hygiéniques lavables
- les protège-dessous lavables
- les coupes menstruelles
- les culottes menstruelles
- les protections lavables pour fuites urinaires
- les pochettes de transport pour produits d'hygiène féminine réutilisables



## COMMENT FAIRE UNE DEMANDE?



- **Remplir** la "**Demande de remboursement pour l'achat de produits d'hygiène féminine durables**" qui se trouve à la page suivante;
- **Inclure** une photocopie d'une pièce d'identité avec photo (passeport, permis de conduire, carte d'assurance maladie);
- **Ajouter** une preuve de résidence (permis de conduire, compte de taxes municipales ou scolaires, bail de location, facture d'électricité ou de télécommunications);
- **Fournir** les factures originales des produits achetés.

Faire parvenir votre demande complète au bureau municipal à l'adresse suivante :

**Municipalité du Canton de Saint-Camille**  
**85, rue Desrivières,**  
**Saint-Camille (Québec) J0A 1G0**

## CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ



- La femme doit résider sur le territoire de la Municipalité du canton de Saint-Camille lors de la demande;
- Maximum d'une demande par année civile, soit du 1er janvier au 31 décembre, par citoyenne;
- Avoir acheté des produits d'hygiène féminine durables, avoir en main la ou les facture(s) originale(s) et avoir rempli le formulaire de demande d'aide financière;
- Avoir fait la preuve de son admissibilité en fournissant tous les documents demandés;
- Que des fonds soient toujours disponibles dans l'enveloppe de la politique au moment de la demande.

## MODALITÉS DE VERSEMENT

Les demandes de subvention seront traitées **par ordre de réception**, jusqu'à **épuisement des fonds disponibles**. Le fonctionnaire responsable traitera la demande seulement lorsque cette dernière sera **complète**. La Municipalité du canton de Saint-Camille se réserve le droit de **prolonger ou mettre fin** au programme en tout temps.

La Municipalité du canton de Saint-Camille se dégage de **toutes responsabilités** en lien avec les produits d'hygiène féminine durables acquis dans le cadre de cette politique.





## Formulaire

### Demande de remboursement pour l'achat produits d'hygiène féminine durables

#### IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

#### DOCUMENTS À FOURNIR

Pour recevoir votre remboursement, vous devez fournir les documents suivants :

- Original de la preuve d'achat des produits admissibles
- Photocopie d'une pièce d'identité du demandeur
- Preuve de résidence du demandeur

Je, soussigné, affirme avoir pris connaissance des exigences du programme d'aide financière et j'atteste que les renseignements mentionnés dans le présent formulaire sont véridiques et complets.

Signature du demandeur : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

---

#### RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Demande reçue le : \_\_\_\_\_

Répond aux critères :  Oui  Non

État de la demande :  Acceptée  Refusée

Montant total des achats : \_\_\_\_\_

Montant accordé : \_\_\_\_\_ Paiement fait le : \_\_\_\_\_